

Annexe n° 3

Modèle de rapport d'analyse de la dégradation de l'habitat

Rapport d'analyse de la dégradation de l'habitat

Adresse du logement / immeuble :	
Identification des lieux (suivant le cas, parties communes / logement (s)) :	
Le cas échéant, dénomination de l'opération programmée :	
Nom de l'organisme établissant le rapport :	
Adresse de l'organisme :	
Date de la visite des lieux :	
Nom et qualité du professionnel qualifié ayant réalisé la visite et renseigné la grille d'évaluation de la dégradation de l'habitat :	

1- Grille d'évaluation de la dégradation de l'habitat :

→ insérer la (ou les) grille(s) complétée(s)

2- Photographies des éléments les plus dégradés :

→ insérer les photographies des éléments les plus dégradés (ceux dont la note d'état dans la grille est positionnée à 2 ou 3)

3- Précisions complémentaires :

→ le cas échéant, porter toutes les précisions nécessaires sur des éléments de diagnostic technique utiles pour asseoir l'appréciation générale portée sur l'état de dégradation.

Date du rapport :	
Signature :	
Nom du signataire :	
Qualité du signataire :	

L'évaluation figurant dans le rapport d'analyse et réalisée à l'aide de la grille d'évaluation de la dégradation de l'habitat n'emporte aucun droit à subvention de l'Anah.
L'appréciation finale portée sur la dégradation du logement ou du bâtiment est du ressort exclusif de l'Anah, dans le cadre de la compétence des autorités décisionnaires locales pour se prononcer sur les demandes d'aides.